

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000409 – AFR 62/014/00

Informations complémentaires sur l'AU 135/00 (AFR 62/010/00 du 25 mai 2000)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE

RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO (RDC)

Floribert Chebeya Bahizire et d'autres membres de La voix des sans voix (VSV)

---

Londres, le 29 juin 2000

Amnesty International a appris avec satisfaction que Floribert Chebeya Bahizire et d'autres membres de l'organisation congolaise de défense des droits humains La voix des sans voix (VSV) ne semblaient plus menacés d'arrestation imminente.

Ils sont récemment sortis de la clandestinité et ont rouvert les bureaux de VSV dans la capitale, Kinshasa, et repris leurs activités. Aucune nouvelle menace à leur rencontre n'a été signalée.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes pour le moment. Merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*